

# La Pologne, contre l'immigration, joue la politique familiale

écrit par Alain de Catalogne | 16 avril 2016



**La Pologne fait le choix de la politique familiale plutôt que l'immigration de remplacement**

A partir du 1er avril l'Etat polonais versera aux familles 500 zlotys (environ 120 €) par enfant et par mois à partir du deuxième enfant. Ce montant, dans un pays où le salaire net moyen est de 2800 zlotys par mois, représentera une aide non négligeable, notamment pour les familles avec 4 enfants et plus dont le quart environ vivent avec un revenu en dessous du minimum vital (statistiques de 2012). Depuis la chute du communisme en 1989-90, c'est la première fois que des allocations familiales de ce type sont mises en place en Pologne. Cette allocation ne sera pas conditionnée au niveau de revenu mais elle sera versée à partir du premier enfant pour les familles où le revenu par tête est inférieur à 800 zlotys (ou à 1200 zlotys pour les familles avec un enfant handicapé).

Cela faisait partie des promesses électorales du PiS qui souhaite mener une politique familiale volontariste pour contrer le désastre démographique. Car avec 1,3 enfants par femme, la Pologne est un des pays au monde avec le taux de fécondité le plus bas. Les contraintes financières liées au niveau des salaires encore bien inférieur à celui des pays d'Europe occidentale n'y est sans doute pas pour rien, puisque les Polonaises résidant au Royaume-Uni ont au contraire un taux de fécondité supérieur à 2,1.

Parallèlement, la nouvelle majorité conservatrice (PiS) au pouvoir depuis novembre a voté il y a quelques jours une nouvelle loi qui interdit aux tribunaux de confisquer des enfants à leurs parents au motif de l'incapacité financière de ces derniers à assurer des conditions de vie suffisantes. Jusqu'ici, il n'était malheureusement pas rare que des juges retirent la garde d'enfants à leurs parents justement pour des motifs liés au niveau de vie et aux conditions d'habitation.

<http://www.ndf.fr/nos-breves/26-03-2016/le-choix-de-la-politique-familiale-plutot-que-limmigration-de-remplacement-en-pologne>